

Menuiseries21, La fenêtre bois s'engage



*La marque de qualité
Menuiseries21 regroupe
une trentaine d'entreprises
françaises, spécialistes
de la fenêtre bois et bois
aluminium, s'engageant
sur le terrain de la qualité.*

*Conception validée,
fabrication contrôlée, hautes
performances et démarche
environnementale sont les
piliers de cet engagement.*



Les fenêtres Menuiseries21 s'adaptent parfaitement à des projets ambitieux. Pour preuve, ces deux réalisations, écologiquement et énergétiquement performantes.

Mais comment être certain, en tant que client, intermédiaire ou maître d'ouvrage, de l'efficacité réelle d'une fenêtre ? C'est l'objectif de la marque de qualité Menuiseries21, labellisant des « menuiseries du 21^e siècle » (selon les attentes des Agendas 21), performantes et respectueuses de l'environnement. Une démarche qui a été initiée, en 2002, par dix fabricants de fenêtres bois et bois/aluminium, adhérents de la Fédération Française du Bâtiment, soucieux de faire reconnaître la qualité de leurs produits. La marque repose sur un référentiel, fixant obligeant les entreprises volontaires à un certain nombre de contraintes pour garantir au consommateur un ensemble de qualités techniques, environnementales et de service. L'Institut de Recherches Appliquées au Bois (IRABOIS) est aujourd'hui en charge de la gestion de cette marque.

La fenêtre, élément bien particulier de l'enveloppe d'un bâtiment, a vu ces dernières années de nombreuses exigences s'imposer à elle. De nouveaux rôles lui incombent, engendrés par la prise de conscience de la France quant à sa responsabilité environnementale. Dans ce contexte, une fenêtre doit idéalement permettre aux occupants de bénéficier d'apports lumineux abondants, conférer une bonne isolation au bâtiment en continuité avec les murs et favoriser les apports passifs en chaleur solaire. Des objectifs ambitieux qui ont mené au développement de nouveaux produits, particulièrement performants.

Donner une garantie de qualité au consommateur, tel est l'objectif de Menuiseries21

Les exigences de Menuiseries21 portent à la fois sur les aspects techniques, audités par un organisme indépendant habilité (l'Institut FCBA), et le respect de l'environnement, déterminé par une série d'indicateurs (définis en partenariat avec l'ADEME). La marque insiste

par ailleurs sur la qualité du service proposé par les fabricants qui s'engagent à conseiller et accompagner le maître d'ouvrage dans son choix. Ces trois domaines (technique, environnement et service) ont fait l'objet d'efforts particuliers de la part des entreprises, qui se soumettent par ailleurs à des contrôles et audits pour transformer les promesses en garanties pour le consommateur.

LE CHOIX DU BOIS



Fenêtre ou porte-fenêtre, style traditionnel ou moderne... les menuiseries bois se plient à toutes les envies.

Menuiseries21 regroupe exclusivement des entreprises spécialistes de la fenêtre bois. Les produits qualifiés sont donc en bois ou mixtes bois/aluminium (fenêtres en bois capotées d'aluminium côté extérieur). Une caractéristique qui garantit esthétique, performances et respect de l'environnement.

Esthétique

Les menuiseries en bois Menuiseries21 sont la promesse de fenêtres sur mesure réalisées dans les règles de l'art avec des matériaux nobles. La multitude des essences possibles, leurs couleurs naturelles et les textures et finitions disponibles sont autant d'options qui permettent d'obtenir un produit véritablement adapté aux goûts de chacun et au lieu où il doit être installé. Autre avantage du bois en termes d'aspect et d'adaptabilité : il autorise le sur-mesure. Maisons atypiques ou commandes hors normes peuvent ainsi disposer de fenêtres qui leur correspondent. Car le bois accorde une totale liberté sur le terrain de la créativité. Enfin, les menuiseries bois, quel que soit le style, savent se faire discrètes. La finesse de leur ossature, plus légère qu'avec d'autres matériaux, accorde un clair de vitrage plus important, assurant des apports remarquables en lumière naturelle et en chaleur solaire. Notons pour finir que le bois permet des rénovations ou réparations simples sans qu'il ne soit nécessaire de changer toute la menuiserie. Un changement de couleur est également possible... aussi souvent qu'on le souhaite.

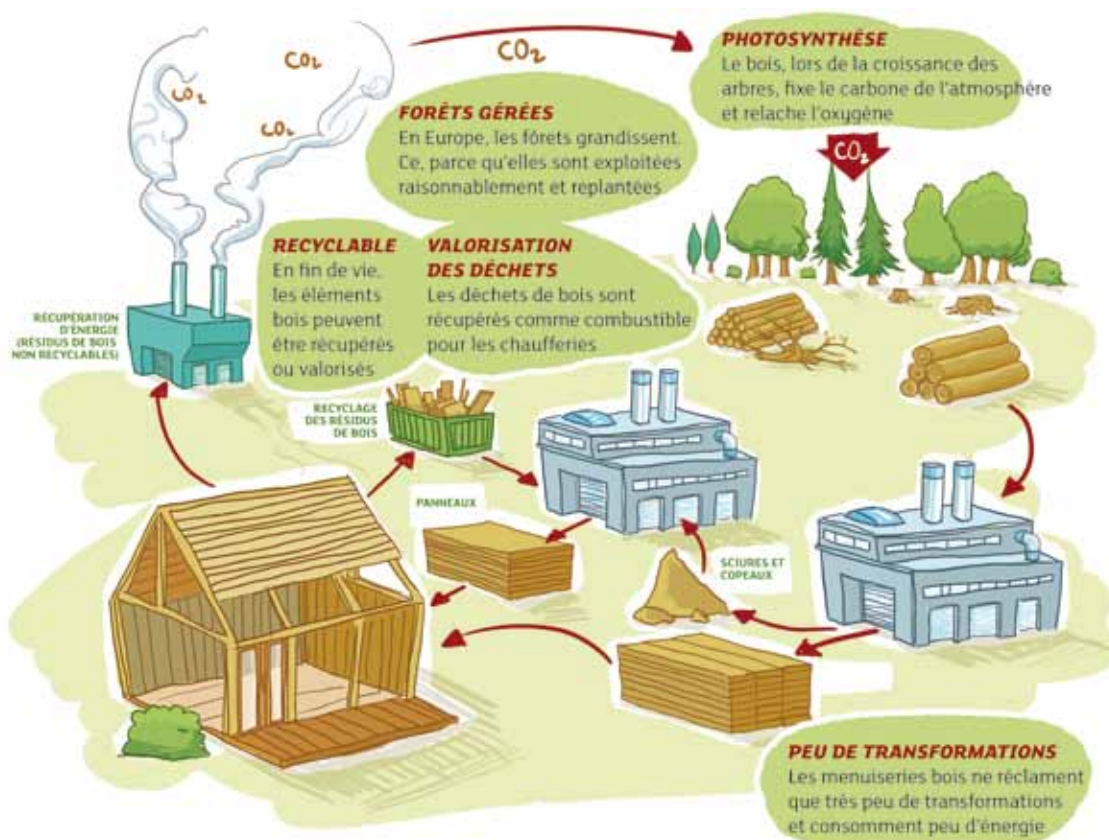
Performances

Le bois est un matériau durable qui résiste au temps, aux agressions du climat et aux attaques biologiques. Il convient, toutefois, pour assurer la qualité des fenêtres, de sélectionner des essences dites « durables », naturellement résistantes ou traitées de sorte à assurer le rôle de menuiserie extérieure. Ainsi les bois ne pâtiront ni de l'humidité avec laquelle ils sont en contact, ni des insectes. Le taux d'humidité des bois est soigneusement vérifié avant la fabrication des menuiseries afin d'assurer une parfaite stabilité des éléments dans le temps. Au-delà de sa résistance, le bois est également un matériau

Naturel, renouvelable et recyclable, le bois est le matériau écologique par excellence

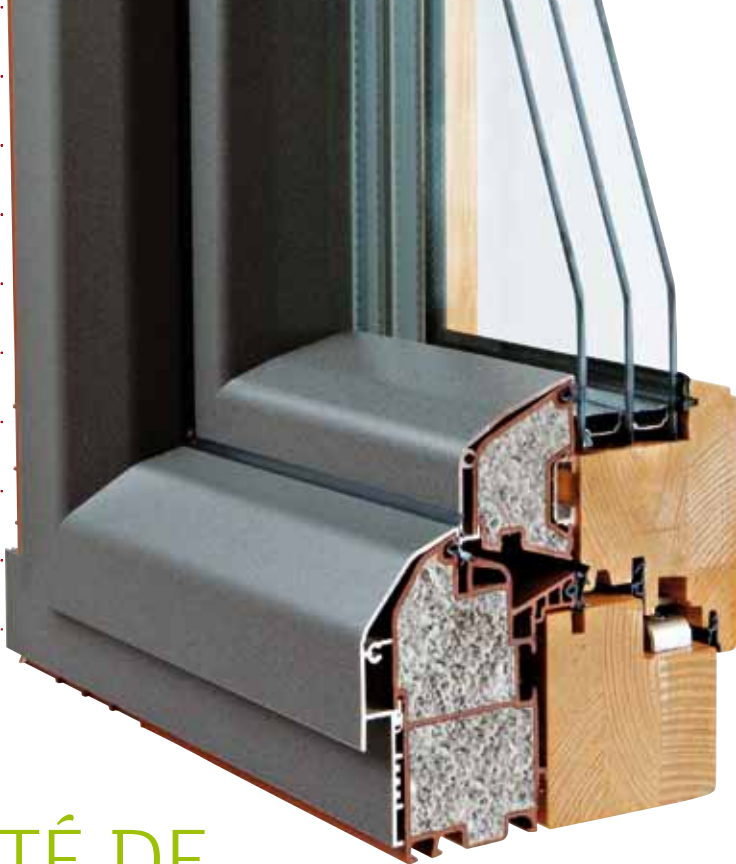
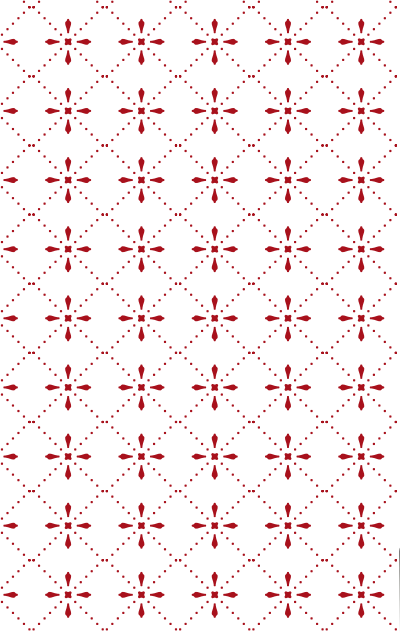
qui présente d'excellentes qualités en termes d'isolations : thermique (matériau peu conducteur, il participe à l'efficacité thermique du bâtiment) et phonique (le bois isole du bruit). La solidité du matériau permet aussi de réaliser de grandes menuiseries pour d'importantes surfaces vitrées. Enfin, il est aujourd'hui prouvé que le bois est un des rares matériaux de construction à garantir une véritable sécurité face à un incendie. Car, loin de brûler rapidement, il affiche une résistance élevée au feu et se consume lentement sans dégager de fumées toxiques.

Cycle de vie du bois



Impact environnemental

Naturel, renouvelable et recyclable, le bois est le matériau écologique par excellence. Les pouvoirs publics encouragent d'ailleurs son emploi dans la construction, notamment dans le Grenelle Environnement. Car l'arbre, lors de sa croissance, capte le CO₂ et stocke le carbone dans sa matière. Cet effet « puits de carbone » perdure lorsque le bois est mis en œuvre. Il contribue de ce fait à lutter contre le changement climatique. Il faut également souligner l'aspect renouvelable de ce matériau naturel, dont les stocks se reconstituent si les forêts sont durablement gérées. C'est pourquoi les signataires de la charte Menuiseries21 s'engagent à donner la priorité aux bois certifiés (PEFC, FSC...) permettant un renouvellement contrôlé du patrimoine forestier.



QUALITÉ DE CONCEPTION ET DE FABRICATION

Menuiseries21 est une marque qui qualifie le « produit fenêtre ». Les entreprises Menuiseries21 s'engagent sur le terrain d'une conception de qualité, contrôlée régulièrement.

Respect des normes

Pour devenir adhérent à Menuiseries21, une entreprise doit se soumettre à un ensemble de contraintes, et au premier plan à une évaluation de sa conformité aux normes de référence. Ainsi, les caractéristiques géométriques, les assemblages, la conformité des matériaux, des composants et des traitements sont vérifiés. D'autre part, tous les composants entrant dans la fabrication de la menuiserie doivent également être certifiés ou qualifiés.

Fabrication contrôlée

Au-delà de la conformité aux normes et de la certification des composants, les produits disposant de la marque Menuiseries21 font l'objet de contrôles de différentes natures. Tout d'abord, l'attribution de la marque est obligatoirement précédée par une évaluation (par le FCBA) des performances du produit (test AEV – Air Eau Vent – thermique et acoustique), renouvelée dans un

délai maximum de 4 ans. Ensuite, l'entreprise effectue des contrôles réguliers en usine (CPU) selon une méthode mise en place par l'Institut FCBA, permettant de vérifier la constance de qualité lors de la production.

Enfin, tous les deux ans, un audit complet est réalisé par un organisme indépendant et mandaté, en l'occurrence, le FCBA. Cet audit assure que le produit qualifié continue de correspondre aux exigences de qualité fixées par le référentiel de Menuiseries21.

Qualité du produit

Les produits (traitement, finition, colles) entrant dans la fabrication d'une menuiserie labellisée Menuiseries21 sont aussi sélectionnés selon leurs qualités. Les entreprises s'engagent, de ce fait, à privilégier des produits à la pointe du progrès technique et écologique, de sorte à réduire les émissions de composés organiques volatils. Toutes ces précautions, et la recherche de qualité constante, permettent d'obtenir un produit solide, résistant, sain et durable, ne nécessitant qu'un entretien léger. Pour aider les clients à trouver une fenêtre adaptée à leurs attentes, les fabricants s'engagent sur le terrain de la qualité de service : avant la vente et après la vente.

Pour être Menuiseries21, un fabricant doit avoir fait évaluer les performances de sa fenêtre

Assurance et normes

Les assurances imposent dans leurs contrats que les fenêtres (ainsi que leur mise en œuvre) soient conformes aux normes européennes et françaises. Il convient d'être vigilant, car toutes les menuiseries ne répondent pas à ces exigences.

Auto contrôles

La Charte Menuiseries21 exige du fabricant des procédures d'autocontrôle permettant une évaluation régulière du mode de fabrication de la gamme de produits labellisée. Ces auto contrôles suivent une procédure précise, élaborée par le FCBA, et le fabricant doit renseigner un ensemble d'informations (approvisionnements, humidité, assemblage, collage, étanchéité...)

Marquage et exigences

Toute fenêtre portant la marque Menuiseries21 (signifiée par le logo apposé sur les produits) est automatiquement marquée CE, car ces menuiseries vont au-delà des exigences européennes et sont conformes aux normes françaises, plus contraignantes. D'autre part, les produits Menuiseries21 répondent aux exigences des chantiers réclamant une conformité aux normes (marchés publics...).



Cette maison performante en région PACA (l'une des premières maisons passives en France) est équipée de fenêtres Menuiseries21, particulièrement efficaces.

GARANTIES DE PERFORMANCES

Les fenêtres labellisées Menuiseries21 ne sont pas des produits lambda aux performances plus ou moins nébuleuses. Ici les objectifs sont clairement fixés. Ils doivent être atteints et validés pour qu'une fenêtre bénéficie de la marque.

Performances thermiques

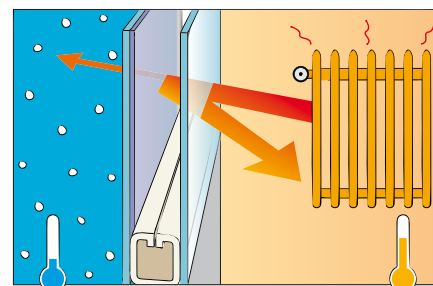
Pour être labellisé Menuiseries21, un fabricant doit avoir fait évaluer les performances thermiques de la fenêtre concernée, donc ses capacités isolantes. Un organisme indépendant détermine ainsi le coefficient de transmission thermique de la menuiserie extérieure U_w . Plus le U_w est bas, plus sa résistance thermique est importante et plus la fenêtre est isolante. Pour bénéficier de la marque, la fenêtre doit impérativement afficher un coefficient inférieur ou égal à la valeur maximale fixée par la réglementation thermique en vigueur. Certains produits vont bien au-delà et répondent aux critères de performances nécessaires à l'obtention du crédit d'impôt « développement durable » ou à l'éco-prêt à taux zéro. La prochaine réglementation thermique (RT2012) ne prendra plus en compte la performance des éléments isolés mais la consommation globale du bâtiment en énergie. Ses exigences sont 2 à 2,5 fois supérieures à celles de la RT2005.

Performances acoustiques

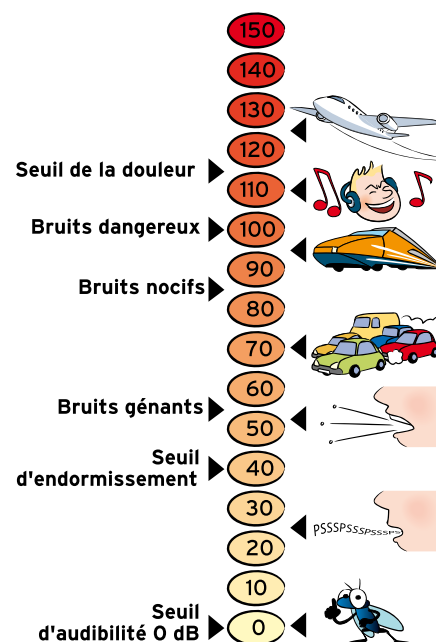
La Charte se concentre également sur les capacités acoustiques des fenêtres. Ces éléments de l'enveloppe doivent, en effet, participer à la réduction des bruits extérieurs et améliorer le confort des habitants. Comme pour les performances thermiques, un organisme indépendant détermine l'indice R_{Atr} d'affaiblissement acoustique pour le produit ou la gamme testée. Les résultats de ces essais permettent un classement des fenêtres selon leur indice d'affaiblissement acoustique. Il est ainsi aisé de sélectionner une fenêtre en fonction du degré de confort souhaité et de l'emplacement de la fenêtre (face rue, sur cour, environnement calme...)

Essais AEV

Les performances d'étanchéité à l'Air, à l'Eau et de résistance au Vent (AEV) sont des niveaux fixés par des normes, auxquelles les menuiseries extérieures doivent, théoriquement, se soumettre. La Charte qualité Menuiseries21 insiste sur ce point et exige des essais afin de déterminer les capacités réelles des fenêtres qui portent sa marque. Ces tests permettent de relever le niveau d'exigence sur le terrain de l'étanchéité, indissociable d'un logement performant. Aussi, Menuiseries21 fixe une valeur minimale pour l'obtention du label : A2 (niveaux de perméabilité à l'air classés de A1 à A4). Ces essais, réalisés par le FCBA, doivent être renouvelé au moins tous les 4 ans.



Des vitrages thermiquement performants (ici double vitrage faiblement émissif) permettent de limiter les déperditions de chaleur



L'isolement acoustique permet de limiter les transmissions de bruit de l'extérieur vers l'intérieur.



Plus de bois certifiés,
moins de COV et des
déchets valorisés

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Pour asseoir leur démarche de respect de l'environnement, les fabricants Menuiseries21 s'engagent dans une évaluation de leur impact environnemental. Validée par l'ADEME, cette évaluation repose sur des « indicateurs », renseignés chaque année par les fabricants.

Gestion des déchets

Une première famille d'indicateurs permet d'évaluer la gestion des déchets par les fabricants. Des données factuelles sont ainsi réunies afin de déterminer la quantité de déchets générée par la production (et leur réduction au fil des ans), la proportion recyclée et la proportion récupérée et valorisée à des fins énergétiques (bois pour le chauffage), industrielles (transformation en panneaux) ou agricoles (litières pour animaux). Sur ce point, les fabricants Menuiseries21 ont progressé de 92,5 % depuis 2002, arrivant à 95,9 % des déchets triés en 2008.

Bois certifiés

Une autre famille d'indicateurs concerne les approvisionnements en bois. Il s'agit ici d'apprécier le pourcentage de menuiseries fabriquées avec des bois certifiés FSC ou PEFC, garantissant la provenance d'une forêt durablement gérée. Les données relevées ces dernières années indiquent un effort particulier sur ce point : partant de 5,8 % de bois certifiés en 2002, les fabricants dépassent aujourd'hui les 30 %.

Réduction des émissions de COV

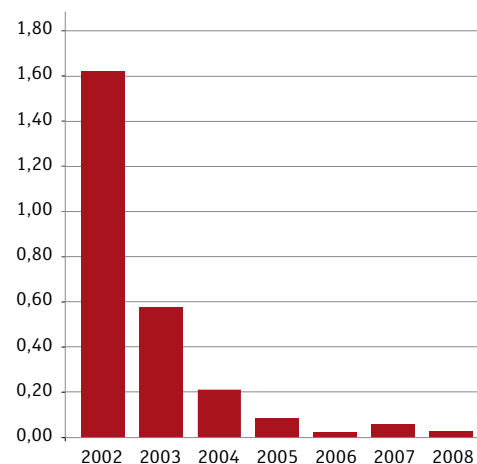
Ces indicateurs mesurent le volume moyen de composés organiques volatils (COV) dégagés par une fenêtre. Chaque fabricant fournit, pour ce faire, la liste des produits chimiques utilisés pour la fabrication de ses menuiseries : produits de traitement, produits de finition, colles et joints. Depuis 2002, les quantités de COV émises par les fenêtres Menuiseries21 ont été divisées par 54, grâce à une réelle volonté des fabricants qui ont privilégié l'utilisation de produits sans solvants et la mise en œuvre de bois naturellement durables évitant les traitements de préservation.

Consommations de matière, d'énergie et d'eau

Dernier indicateur évalué : les consommations par menuiserie fabriquée. Consommations de matière (bois et produits à base de bois), d'énergie non renouvelable et renouvelable, et d'eau sont comptabilisées. Un résultat global, exprimé pour une menuiserie type est livré chaque année. En 2008, la fabrication d'une fenêtre Menuiseries21 demandait 171 kWh, dont deux tiers d'énergie non renouvelable pour un tiers d'énergie renouvelable, et 25,8 litres d'eau. Cet indicateur est nouveau, les années à venir nous diront dans quelles mesures les fabricants réussissent à améliorer ce bilan.

Histogramme des émissions de COV

Volume (litres) de produit (traitement/finition) en phase solvant utilisé par menuiserie



Analyse du Cycle de Vie

Aujourd'hui, les fenêtres Menuiseries21 sont les seules fenêtres bois françaises à disposer de deux Analyse du Cycle de Vie (ACV), donnant lieu à deux Fiches de Données Environnementales et Sanitaires (FDES) : une pour la fenêtre en pin Sylvestre, l'autre pour la fenêtre en chêne. Ces FDES sont disponibles sur www.inies.fr et sur www.menuiseries21.com



AIDES ET INCITATIONS FINANCIÈRES

Une véranda bien conçue avec des menuiseries de qualité pour un vrai confort.

La qualité exigée par la Charte Menuiseries21 peut permettre aux maîtres d'ouvrage de bénéficier d'aides financières ou fiscales. Les fabricants signataires, au fait des textes actuels, guident et orientent leurs clients sur ce terrain.

L'Éco-prêt à taux Zéro et le Crédit d'Impôt

Ces deux dispositifs sont fondés sur le principe d'efficacité énergétique du bâti. Les fenêtres Menuiseries21 peuvent entrer dans ces cadres à la condition de satisfaire aux exigences de performances thermiques fixées par les textes réglementaires. À ce jour, l'Éco-prêt à taux Zéro fixe à 1,8 W/m²/K la valeur maximale pour le coefficient de transmission surfacique affiché par une menuiserie extérieure. À cette condition, un changement de menuiseries peut entrer dans le bouquet de travaux (rénovation) éligibles à l'Éco-prêt. Le crédit d'impôt, quant à lui, exige un coefficient de transmission surfacique inférieur

ou égal à 1,6 W/m²/K afin de bénéficier d'un crédit de 15 % sur la partie fourniture.

Les certificats d'économies d'énergie

Le principe des Certificats d'Économies d'Énergie est une obligation faite par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie de réduire les consommations énergétiques en France. Les solutions existent (des appareils électroménagers efficaces consomment jusqu'à deux fois moins d'énergie, la pose de vitrage isolant permet d'économiser 7 % de l'énergie de chauffage, une chaudière efficace 15 %, l'isolation des murs de 10 à 15 %...) mais sont trop rarement mises en œuvre spontanément. Les fournisseurs doivent aujourd'hui inciter à leur mise en

œuvre et apporter la preuve de résultats réels quant aux économies réalisées. Ainsi Promotelec, Bleu Ciel, Dolce Vita... par exemple, ont développé des programmes incitatifs (prêts aidés à taux préférentiels avec accompagnement

technique et sélection de l'artisan). Pour ce qui concerne le remplacement des fenêtres, seules celles bénéficiant d'une validation quant à leur qualité de conception et affichant un certain niveau de performance sont éligibles

à ces programmes. Deux exigences auxquelles Menuiseries21 répond parfaitement.

Garantie de qualité constante, la marque Menuiseries21 permet de bénéficier d'aides financières

Les aides de l'Anah

Enfin, les caractéristiques exigées par Menuiseries21 correspondent en tout point aux attentes de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et permettent la délivrance de subventions.

La performance d'une fenêtre dépend de sa qualité de conception et de fabrication, mais elle est indissociable de la qualité de mise en œuvre. Les signataires de la charte Menuiseries21 peuvent vous diriger vers un professionnel compétent. Vous pouvez également consulter la liste des entreprises qualifiées par QUALIBAT sur www.qualibat.com.



Particuliers, en neuf ou en rénovation :

*Des produits adaptés à vos besoins, qui vous feront bénéficier d'aides et d'incitations financières...
Les fabricants Menuiseries21 vous guident*

Concepteurs de bâtiments HQE :

Si pour vous une fenêtre se doit d'être en bois, les produits Menuiseries21 sont aujourd'hui les seuls à disposer de Fiches de Données Environnementales et Sanitaires (FDES)

Architectes des bâtiments de France :

Tradition, authenticité, performance et durabilité, les entreprises Menuiseries21 réalisent vos fenêtres sur-mesure

Syndics de copropriétés :

Assurez-vous le soutien des assurances avec des produits conformes aux règles de l'art

Artisans menuisiers installateurs de fenêtres :

Évitez les surprises et les déceptions, choisissez des produits de qualité, labellisés Menuiseries21

Vous êtes exigeant ? Ça tombe bien, nous aussi.

Rendez-vous sur www.menuiseries21.com

